L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 14 AVRIL 1892. 65me Année

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres

Dufour & Bonnet, Propriétaires-Éditeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La. as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS. JEUDI, 14 AVRIL 1892.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

☞ Pour les petites annonces de Demandes Ventes et Locations, etc. qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

VENTES DE CE JOUR.

Par le shérif, au local No 101 rue du Camp, au lot de quincaillerie, outils, meubles de bureau, etc.

Le pont du Mississippi à la Nouvelle-Orléans.

Si nous en croyons les dépêches reçues depuis deux jours, le pont jeté sur le Mississippi, à Memphis, est presque achevé; il ne reste plus que quelques travaux insignifiants à finir, dp côté de l'Arkansas. Déjà, quelques hardis piétons ont pu passer d'un Etat à l'autre, en s'aventurant sur une courte planche, jetée sur la rive occidentale. L'ouverture du pont se fera, très prochainement, pour le commerce, et l'inauguration solennelle est fixée au 12 mai prochain.

Certes, nous félicitons franchement Memphis, le Tennessee, l'Arkansas, du succès de cette belle et utile entreprise. Loin de nous de les jalouser, mais il nous sera bien permis de jeter un coup d'oeil de regret sur nos levées, privées encore d'une pareille construction, et de nous demander pourquoi l'on ne se hâte pas de doter une ville aussi considérable que la nôtre —la véritable métropole du Sud—des avantages dont Memphis va jouir demain.

La traversée est bien autrement importante, ici, que là-bas. Il n'y a qu'à parcourir du regard nos levées encombrées, à chaque instant et d'un bord à l'autre, de deux ou trois lignes de "cars," qui attendent le moyen de passer d'une rive à l'autre, pour se rendre compte de la grandeur de ce trafic. Ce qu'on ne sait pas assez, c'est que la Nouvelle-Orléans est, sous ce rapport, une ville vraiment exceptionnelle. Combien voient autant de navires à vapeur et à voiles, mouiller, stationner devant leurs quais; autant de grandes lignes ferrées traverser leurs rues et converger vers leur centre.

Nous possédons, ici, huit chemins de fer, tous aboutissant au fleuve, soit par la rive droite, soit par la rive gauche: l'Illinois Central, le Mississippi Valley, le Louisiana et Northern, le New Orleans et Northeastern, le New Orleans et Gulf—voilà, pour la rive orientale; le Texas Pacific, le Southern Pacific et l'embranchement de Westport; voilà pour la rive occidentale. Ces chemins conduisent à tous les points, nord, sud, est et ouest de l'Union, et cela grâce à eux qu'a lieu l'immense commerce dont nous nous occupons, avec tous les pays, en parcourant nos quais.

Quant au pont qu'il s'agit de jeter sur le fleuve, soit au-dessus, soit au dessous de la ville, sa construction n'a rien qui doive nous effrayer, si il offre au dessous un avantage particulier à l'Union: il devient, de ce côté, une base solide de défense pour la ville, en cas d'une attaque par une flotte ennemie essayant de remonter le fleuve. Ces idées ont déjà été, plus d'une fois, développées au Congrès, et on les reproduira, sans doute, avec succès, quand, très prochainement, la question sera posée, de nouveau, devant le Sénat et la Chambre des représentants.

Ce n'est pas non plus, la longueur du pont qui doit faire reculer devant l'entreprise. Il y en a bien d'autres, qui, sous ce rapport, le dépassent déjà. Il aura, d'une extrémité à l'autre, 2,800 pieds. Il est divisé en trois arches principales; la plus grande—celle du milieu—est de 1,200 pieds au-dessus du niveau des hautes eaux. Les deux arches latérales ont 800 pieds de long, et sont, à leur centre, de 150 pieds au-dessus du même niveau.

Le choix de l'emplacement, en aval de la ville, offre de grands avantages, non seulement au point de vue stratégique, mais aussi et, surtout, au point de vue de la sécurité du commerce et de la navigation du fleuve. On sait combien est considérable le transport, par barges de grains de toutes sortes, venant de l'Ouest, du haut du Mississippi, de l'Ohio, du Missouri: froment, seigle, maïs, produits des vergers et des jardins, foin, etc.—A quoi il faut ajouter les balles pressées encombrantes de l'industrie manufacturière et minière, sans parler du charbon. Eh bien! combien il est difficile de diriger sûrement toutes ces barges, traînées, souvent, en grand nombre, par un seul remorqueur. Tous ces convois s'arrêtent dans la partie supérieure ou centrale de la ville. En supposant le pont placé au-dessous de la Nouvelle-Orléans, dans les environs du couvent des Ursulines, un peu au-dessous des casernes des Etats-Unis, on évite aux remorqueurs et aux barges qu'ils traînent, la traversée des arches et les dangers qui doivent en résulter, à chaque instant. Nous pourrions citer des convois de ce genre qui se composaient de 39 barges, chargées de 31,588 tonnes ou de 826,011 boisseaux de charbon, sans devine quels désastres il en résulterait.

Ces dangers, ces désastres, ne peuvent être évités qu'à la Nouvelle-Orléans et au-dessous de la Nouvelle-Orléans. De là, l'avantage immense d'un pont jeté en aval, à la hauteur d'Algier. Il est temps que l'on songe à mettre à exécution cette belle entreprise; les plants sont prêts, les dessins bien nettement établis. Pourquoi nos hommes d'Etat ne s'en préoccupent-ils pas? Grâce à Dieu, la politique n'a rien à voir dans cette affaire; il s'agit d'un grand intérêt public; il s'agit de rendre facile, agréable, et rapide autant que sûre, une traversée qui est, jusqu'à présent, la cause de tant de tracas, de désagréments, de retards, d'accidents. Jamais allocation n'aura eu un plus utile objet; jamais argent n'aura été mieux placé. Est-ce trop que de demander au Congrès d'en délibérer et de voter les fonds nécessaires?

Ils sont bien coupables ceux qui, aveuglés par l'esprit de parti, par de sots préjugés ou des théories qui ne sont plus de notre époque, s'opposent, sans cesse, à l'exécution de l'entreprise qui doivent assurer la prospérité du pays et doubler ses richesses.

Nos derniers journaux de Paris sont du 2 avril. Ils ne nous sont parvenus qu'hier après midi.

L'épreuve des innocents.—Mères, ne laissez pas vos enfants souffrir du mal de la dentition. Le sirop de Delabarre pour la dentition donne infailliblement du soulagement. Quelques gouttes frottées sur les gencives procureront un apaisement immédiat de la douleur; épargneront aux enfants de l'ennui et des maladies et rendront moins pénibles aux mères les soins qu'elles auront à leur donner. Flacons de 200 doses, 50 cents seulement.

Pourquoi s'exténuer et souffrir toute la vie? quand le Pectoral-Cerise d'Ayer calme, soulage et guérit.

LOUISIANE.

Le Louisiana Planter and Sugar Manufacturer, Nouvelle-Orléans, du 9 avril:

—LETTRE DE LA PAROISSE ASCENSION:

La température a été normale, cette semaine, et la végétation a fait de grands progrès, bien qu'il y ait encore des traces du mal qu'ont fait les gelées de mars.

Le plant est en ne peut plus satisfaisant; mais les souches sont douteuses. Il faut être aveugle pour ne pas voir qu'elles ont souffert. Où a profondément remué la terre autour du plant et des souches, pour faciliter la germination. Partout, les travaux de culture sont fort avancés. Le maïs n'a pas été attaqué; il a vaillamment lutté contre les attaques de la gelée, mais tout le monde se plaint des retards dans le paiement de la prime.

Il faut convenir que l'industrie sucrière n'est pas en pleine sécurité par suite de ce retard dans le paiement de la prime, des menaces de ceux qui voudraient l'abolir, des opérations désastreuses des monopoleurs, et des attaques inattendues de la gelée.

Qui nous délivrera des "trusts", qui envahissent tout?

Enfin, il vient de tomber de l'eau; tous les bourgeons vont sortir. Nous avons l'espoir de faire une bonne récolte.

—LETTRE DE LA PAROISSE IBERVILLE:

Temps favorable, mais trop sec. Il y a eu, cependant, quelques légères pluies. Dimanche soir et lundi, nous avons eu un véritable ouragan. S'il eut eu lieu en septembre, au lieu d'en avril, il eut fait beaucoup de mal. Des arbres, des cabanes ont été renversés. Le labour et l'étêtage des souches marchent rapidement. Tout sera terminé, la semaine prochaine.

Tout bien considéré, les récoltes sont plines de promesses; le plant lève très bien. Mais il faudra semer de nouveau une partie du maïs. On devrait en faire le plus possible. Le maïs fait, ici, vaut mieux que celui que l'on achète. On a fait venir passablement d'avoine, et de grandes quantités de foin, qui arrivent du Texas.

"Pourquoi semez-vous du maïs, dans des souches de deuxième année?" tel est la question qui était posée récemment par un ancien planteur très estimé. On lui répondit sur le champ, pour faire du maïs:

"Semez votre maïs, aussitôt que vous pouvez l'obtenir, et cultivez-le, comme il convient."

L'avis était bon; il a été suivi. Aussi, voyons-nous, dans bien des endroits, semer le maïs dans des terres à souches. Cependant, les avis, là-dessus, sont partagés. Nous pouvons citer le plus heureux de nos planteurs qui se fait une loi de garder ses souches de seconde année.

Nos planteurs riziers suivent, avec anxiété, le mouvement qui s'organise pour lutter contre le "trust" du riz; ils désirent vivement qu'il réussisse.

—LETTRE DE LA PAROISSE POINTE COUPÉE:

Enfin, le printemps est arrivé. Tout renaît, tout pousse, tout est verdoyant. Le temps est chaud; le thermomètre varie de 70 à 80 degrés, bien que le soleil ne brille pas énormément. Il n'est pas tombé une goutte d'eau, cette semaine. Pendant cinq jours, nous avons eu un vent désagréable et assez désagréable.

Sous l'influence d'un soleil vif, la canne a repris vigoureusement. Tous les planteurs sucriers, avec qui je me suis entretenu sur l'état de la canne, sont du même avis; ils affirment qu'elle n'a pas souffert et que la gelée ne l'a pas atteinte. Elle n'a été retardée, dans sa pousse, que de quelques jours.

M. Marius Cazayoux, dont l'habitation est située entre Waterloo et New Roads, dit que son plant, qui consiste en 100 arpents, vient admirablement. Il a aussi 90 arpents de souches de première année, qui lèvent très bien et qui sont drues. M. Cazayoux a semé plus de maïs qu'à l'ordinaire; il espère en faire assez pour l'usage de son habitation, si le temps est le moins du monde favorable. M. Cazayoux emploie des Italiens dont il est très satisfait.

—M. R. Lorio, voisin de M. Cazayoux, a 300 arpents de cannes; il est content de la perspective. Il pense faire une bonne récolte, si le temps est bon, s'il ne lui arive aucun accident. C'est un planteur actif et attentif, un des meilleurs cultivateurs de la Pointe Coupée; il obtient toujours d'excellentes moyennes.

—M. Oscar Joffrion, du Point Prospect, qui a eu le malheur de voir incendier sa sucrerie, la saison dernière, n'a pas fait de canne, cette année. Il a, cependant, 120 acres de souches qui viennent bien. Il fera grangier chez son voisin, M. A. Rougon. Pour le moment, il ne veut pas reconstruire sa sucrerie.

—Les récoltes, sur nos grandes propriétés, situées sur le Bas Chenal, sont en bon état, et les effets des dernières gelées ont disparu.

Le coton et le maïs sont semés, à peu près partout.

L'entrepreneur de la levée de Raccourci a achevé son travail, et M. Willifort, qui a l'entreprise de la levée de Vieille Rivière, aura terminé, cette semaine.

Dans la plupart des vergers de Fausse Rivière et de l'Ile, les pêches de mai et de juin sont restées intactes; la gelée n'a pas eu d'effet sur elles. Il en faut excepter les prunes, qui ont été violemment attaquées.

—LETTRE DE LA PAROISSE LAFOURCHE:

Nous voici au mois d'avril; mais le temps que nous avons, n'est guère qu'une succession des temps froids et venteux de mars. Aussi, le sol est-il dur et il y a beaucoup de poussière, au grand ennui des gens qui habitent le long du chemin. Si, pendant la durée des vents, il s'était déclaré un incendie, nous aurions vu se renouveler un grand désastre comme celui qui a désolé Houma.

Le sol est en bon état et nous promet une bonne récolte. Il est comme bien préparé, et les mauvaises herbes n'ayant pas eu l'occasion de pousser, tout semble annoncer un bon rendement.

Dans les terres qui ont été inondées, l'an dernier, le maïs est infesté d'insectes; il faudra faire un nouvel ensemencement. C'est un des inconvénients des inondations. Sur les propriétés qui n'ont pas été sous l'eau, le grain vient d'une façon très heureuse.

Quant à la canne, plant et souches, elle est en aussi bon état qu'on peut le désirer, vu les circonstances; on en distingue parfaitement les sillons.

Les bras deviennent rares, dans notre paroisse. Un grand nombre de gens de couleur ont émigré dans d'autres portions de l'Etat, et ont été remplacés par des Italiens, dont le travail ne paraît tout à fait satisfaisant.

Le bayou est à une hauteur suffisante, pour permettre l'irrigation des terres; les cultivateurs de riz en profitent, pour inonder leurs champs. Tout le riz semé vient bien, seulement on se plaint de la baisse des prix. Le moulin à riz Delamonte et Elfert travaille, jour et nuit, et achète le riz aux fermiers, à des prix fort convenables. Il en est de même du moulin Alexander, qui travaille fort bien le riz, et donne des produits d'excellente qualité.

—LETTRE DE LA PAROISSE TERREBONNE:

Les pluies et les chaleurs récentes ont fait lever rapidement la canne et le maïs. Si vous examinez le plant, là où il paraît rare, vous verrez les bourgeons se former rapidement. Les souches sont en pleine germination, et si les chaleurs continuent, vers le milieu du mois, les champs seront splendides. En quelques endroits, le maïs est superbe; c'est là où l'on a eu soin de bien préparer la terre. Vers le milieu de mai, on pourra lui donner les derniers soins. On sème beaucoup de pois, sans doute pour le retourner ensuite, et enrichir la terre, en en faisant un engrais; mais les circonstances forcent souvent le planteur à en faire un paturage pour les animaux, qu'il élève chez lui, ou bien à le convertir en foin. Il n'y a pas de meilleurs aliments pour le bétail.

Tous les travaux des champs sont fort avancés soit pour le plant, soit pour les souches, soit pour le maïs, et jamais on n'a eu temps plus favorable pour se débarrasser des mauvaises herbes.

Nous avons eu, à Houma, un grand feu. Une grande partie du quartier des affaires a été consumée par les flammes. Toutes les bâtisses, depuis la pharmacie de M. Fraiese jusqu'au magasin de confections de M. Schwartz, tout a été dévoré par l'incendie.

—LETTRE DES ATTAKAPAS:

Nous avons visité la paroisse St-Martin, où il y a une étendue de terres de plus de cent mil'es carrés propres à la culture de la canne. On en pourrait tirer 1,280,000 tonnes de cannes et en extraire 170 livres de sucre à la tonne; soit, 108,800 tonnes de sucre, chaque année.

Ajoutez à cela 300 milles carrés de marécages, où l'on trouve d'admirables bois de construction et des terres à riz extrêmement fertiles.

Le drainage de cette paroisse est naturel, grâce au Tèche qui se dirige vers le sud-ouest, et au bayou Fusilier qui va tomber dans le Vermilion, au sud; sans compter d'autres cours d'eau qui font le même office. Les 13,000 habitants de St-Martin sont actifs, et manient énergiquement la charrue.

Keystone a, depuis nombre d'années, produit de bonnes récoltes de cannes; mais l'impulsion a, surtout, été donnée à la culture, depuis l'arrivée de M. John Peters, qui a engagé M. W. I. Moffet, un de nos planteurs sucriers les plus expérimentés.

Nous avons aussi visité St-John, la splendide propriété du Col. J. B. Levert, un peu au dessus de St Martinville. Tout y est dirigé par M. Gabriel Gravemberg, qui y a apporté toutes les améliorations modernes. Une foule de petits fermiers apportent à la raffinerie de St John leurs cannes. Après Keystone et St-John, vient Huron, sur la limite ouest de la paroisse, et dirigée par le Prof. S. A. Knapp. Le professeur veut y maintenir le système des tenanciers; il y réussira.

DYNAMITE ET ANARCHISTES

A PARIS.

L'arrestation de Ravachol.

(Etrait du *Journal des Débats* du 31 mars.)

Ravachol, l'anarchiste mystérieux et introuvable qui, dans l'esprit du public, prenait une physionomie légendaire, est arrêté. Il s'est laissé prendre, hier, assez banalement, s'étant presque livré lui-même, ainsi qu'un vulgaire malfaiteur que l'idée de son crime pourrait et qui havarde outre mesure.

Voici, sur son arrestation, les renseignements que nous avons pu recueillir:

Dimanche dernier, M. Véry, qui tient, depuis deux mois, un petit restaurant situé, 22, boulevard Magenta, vit, vers dix heures et demie, entrer dans son établissement un individu assez grand, vêtu d'un pardessus gris foncé, d'une redingote noire, d'un pantalon et d'un gilet de même couleur et coiffé d'un chapeau haute forme.

Ce client—que l'on n'avait pas vu encore dans l'établissement—prit place à la troisième table à gauche, se fit servir du pou'et, demanda une bouteille de vin à l'r et se mit à manger.

Le garçon de salle de M. Véry est son beau-frère, qu'on appelle Jean Julez L'Hérot, et, rentré de la cuisine où il avait aiguisé ses couteaux, depuis le 27 septembre dernier, il y a environ quatre semaines qu'il sert dans la boutique du boulevard Magenta.

Pendant que l'inconnu mangeait, Jean L'Hérot entama avec un client une intéressante conversation. Il s'agissait des misères de la vie militaire et l'ancien zouave ne faisait point mystère de son sentiment à ce sujet. Il se plaignait notamment des marches forcées que l'on impose parfois aux soldats et qu'il fait sous des couleurs singulièrement sombre la vie des zouaves ses camarades de l'année dernière.

Aux paroles de Jean L'Hérot, le dîtsant inconnu avait levé la tête. Il paraît s'intéresser vivement à la question et faisant un signe au garçon de salle, l'appela bientôt près de lui.

—Vous avez raison, lui dit-il. Voyez-vous, l'armée, c'est la gangrène qui ronge le meilleur du peuple. Ce qui sort-elle, sinon à défendre le bien des riches, de ceux qui nous exploitent. Il ne faut plus d'armée, comme il ne faut plus de lois.

"Tenez, ajouta l'anarchiste, je viens de passer rue de Clichy. Il y a eu là une terrible explosion. Ont-ils eu tort ceux qui ont préparé le désastre? Non, n'est-ce pas? Les bourgeois, voyez-vous, ne se sont jamais soucié des misères des ouvriers. On a raison de les faire sauter."

Devant les théories que son client venait d'émettre, Jean L'Hérot ne songea guère à faire de l'opposition. Il se montra plutôt indigné contre les capitalistes, et l'inconnu, croyant probablement avoir affaire à un néophyte, lui demanda s'il lisait les journaux anarchistes. Sur la réponse négative de L'Hérot, l'apôtre de l'anarchie vanta surtout à l'ancien zouave le *Père Peinard*. Puis à brûle-pourpoint, il lui demanda s'il connaissait seul.

L'attention du garçon était depuis un instant éveillée. Pensant que son interlocuteur était peut-être un de ces anarchistes que l'on recherchait et que celui-ci pouvait bien essayer de se préparer un asile, il étudia la question.

L'homme, tout en discourant, avait fini de déjeuner. Il but du café, puis, n'étant pas pressé, s'avança vers le comptoir où se trouvait le patron.

—Tenez, dit-il en remettant à M. Véry un indicateur de chemin de fer; ayez l'obligeance de me garder ceci. Je reviendrai dans quelques jours.

Ce loquace individu sorti, L'Hérot fit part à son beau-frère des craintes qui venaient de lui être suggérées par les discours de l'inconnu.

—S'il revient, je le fais arrêter.

Aussi sa surprise fut-elle grande lorsque, hier vers onze heures, il vit son étrange client entrer dans la boutique et s'asseoir assez près de la porte, à la deuxième table.

Le signalement de Ravachol, qu'il lu le matin dans un journal, répondait exactement à celui de l'individu qui s'attablait.

En servant l'anarchiste, il s'ingénia à découvrir des particularités qui pourraient le mettre sur la voie. Les mains et les pieds étaient bien grands, ainsi que ceux de Ravachol. Une des mains portait une cicatrice. L'autre, celle du front, pouvait bien être cachée par les cheveux, que l'individu avait ramenés sur le front.

L'Hérot n'hésita plus. Il fit part à M. Véry de ses découvertes, et celui-ci songea aussitôt à prévenir la police. Mais il ne fallait pas éveiller l'attention du dîneur. La cave communiquant avec l'escalier de la maison, M. Véry passa par là et monta rapidement chez la principale locataire de la maison, Mme Allemor, gérant de l'Hôtel de Belfort.

Mme an courant, celle-ci félicita M. Véry, et, l'ayant prié d'"amuser" celui qui déjeunait dans sa boutique, courut chercher des agents.

Sur les indications d'un concierge voisin, elle en trouva devant la nouvelle Bourse du Travail. A cet endroit se trouvait un sous-brigadier et le No 334 du 10e arrondissement.

—Voulez-vous arrêter un dynamiteur? leur dit Mme Allemor; entrez au No 22 chez M. Véry.

Mais le 334 ne se montra pas très décidé.

—Pourquoi, dit-il, le marchand de vin ne vient-il pas lui-même chez le commissaire de police?

Mme Allemor lui remontra que M. Véry n'avait pas quitté son établissement, pour ne pas donner l'éveil à Ravachol, et l'agent se décida à prévenir le commissaire de police.

M. Dresch accourut aussitôt, accompagné de son secrétaire, et, ayant fait prévenir M. Véry de son arrivée, l'interrogea avant de pénétrer dans la boutique.

Le signalement qui lui était donné ne lui laissa plus de doute. Il posta alors un agent de chaque côté de la maison portant le No 22, l'un devant le magasin de M. Mohrange, l'autre devant la porte du No 24 et entrant en client chez le marchand de vin restaurateur se fit servir un madère.

C'était bien Ravachol, qu'on lui avait signalé. Ce ne pouvait être que lui.

D'ailleurs, celui-ci, à l'entrée du commissaire, qu'il connaissait peut être, s'était montré particulièrement embarrassé, et, se hâtant de terminer son repas, il s'était levé pour régler.

On remarquait que sa main tremblait lorsqu'il acquitte le prix de son repas. A peine mettait-il le pied sur le seuil, que M. Dresch s'élançait sur lui, et, aidé des agents qui s'étaient précipités, le mettaient en état d'arrestation.

Avec un gaillard pareil tout était à craindre. On prit toutes les précautions désirables, et Ravachol,—car c'était bien lui,—essaya en vain de se servir d'un revolver qu'il portait sur lui et qui lui fut arraché.

Salvis de quelques personnes qui ne comprenaient rien à ce qui venait de se passer, le prisonnier et les agents arrivèrent bientôt au poste central de la mairie du 10e arrondissement.

M. Dresch y entrait en même temps qu'eux. Il fit immédiatement déshabiller Ravachol et dès lors il fut facile d'acquérir la certitude que l'on se trouvait bien en face de l'anarchiste recherché.

Le chapeau haute forme dont le prisonnier était couvert portait la marque d'un chapelier de Saint-Etienne, S. Ravel, 44, Grande-Rue de Lyon. Le mot Saint-Etienne avait été effacé par un grattage, mais on put cependant assez facilement le reconstituer. Outre son revolver chargé, on trouva dans ses poches six cartouches de rechange, un bâton de cire rouge, un porte-monnaie contenant, 104 fr., enfin l'indicateur qu'il avait laissé dimanche à M. Véry et qu'on lui avait rendu dès son entrée dans le restaurant.

Aux questions qui lui furent posées, Ravachol opposa le plus complet mutisme. Etant donné cette attitude, M. Dresch prit le parti de le faire conduire solidement garrotté, en fiacre, à la permanence de la préfecture de police.

Après que les formalités d'écrou eurent été remplies à la Permanence, Ravachol, toujours solidement garrotté, fut transporté au service anthropométrique. Là, on lui enleva ses entraves et, malgré sa résistance désespérée, M. Bertillon, directeur du service de la mensuration, releva les mesures anthropométriques de l'inculpé. Après avoir comparé ces mesures avec la fiche envoyée par le parquet de Saint-Etienne, M. Bertillon s'adressant à M. Lozé et à M. Reulier, qui assistaient à l'opération, leur dit:

—Messieurs, cet homme est bien Ravachol, c'est-à-dire qu'il est bien l'individu recherché par le parquet de Saint-Etienne, comme ayant commis un assassinat.

Bême, l'écume aux lèvres, Ravachol se taisait.

M. Lozé eut alors l'idée de faire interroger l'inculpé par M. Fédée, officier de paix des brigades de recherches, qui, depuis quinze jours, relevait les traces de ce criminel, sans pouvoir arriver à le rejoindre.

Tout d'abord, Ravachol refusa de répondre aux questions qu'on lui posait, mais, comprenant l'inutilité de ses mensonges que la police avait reconnus sur son compte, il déclara qu'il causerait volontiers, mais qu'il avait la langue trop sèche pour pouvoir parler longtemps.

—Qu'à cela ne tienne, repartit l'officier de paix, je vais vous faire servir une grenadine au kirch avec de l'eau de Seltz; mais il faut être franc, nous avons la preuve que vous êtes bien l'anarchiste Ravachol, pourquoi ne pas avoir le courage de l'avouer tout de suite.

—Eh bien, oui, dit-il, c'est moi Ravacho', mais cela ne prouve pas que je sois l'auteur des explosions.

Peu d'instants après, Ravachol était conduit, sous une forte escorte, dans le cabinet de M. Atthalin, juge d'instruction, où il renouvelait ses aveux.

Confronté avec ses deux complices, Cunamatin et Léclat, il fut aussitôt reconnu par eux.

—Alors, a-t-il dit, cela ne m'a servi à rien de faire couper ma barbe, si vous pouvez me reconnaître aussi facilement.

Le désir de bien renseigner le public sur les faits et gestes des anarchistes, le désir surtout de surpasser le voisin dans la lutte pour l'information, se manifeste, chez certains de nos confrères, par un zèle vraiment admirable.

Après avoir dit tout ce qui était possible sur les attentats, après avoir interrogé successivement toutes les victimes, leurs parents, leurs amis et leurs connaissances, ils sont allés demander aux "compagnons" les secrets de derrière la tête, et choses plus secrètes encore, mystérieux conspirateurs n'ont fait aucune difficulté de révéler le trésor de leurs pensées. Puissance souveraine de la presse! Ravachol lui-même, avant son arrestation, n'a pas pu résister à la joie de l'interview. Pour lui, le seul but poursuivi par les dynamiteurs est de réduire la magistrature à l'état de vagabondage, par la grève des prisonniers terroristes. Auprès de ces confidences, l'ancienne chance de l'anarchiste qui a remis au plus parisien des journaux un modèle des bombes destinées aux bourgeois, afin qu'il l'exposât dans sa salle de dépêches, peut paraître bien pâle. Au moment de ce concert de communications, on jugea nécessaire, M. Lozé dut être confus de n'avoir pas sous ses ordres des brigades de reporters au lieu de ses secondes d'agents. Il est inquiétant de voir le feuilleton de nos confrères déborder dans leurs colonnes par une inconcevente endosmose. Jusqu'à présent, le domaine de l'imagination et celui de l'information étaient encore vaguement limités. L'anarchie envahirait-elle la mise en page? Nous n'oserions l'affirmer; mais, ce qui est certain, c'est que le vent du Midi souffle en rafale.

(Extrait de la *Republique française* du 2 avril.)

L'anarchiste Ravachol, contrairement à ce qu'ont dit plusieurs de nos confrères du soir, n'a nullement été interrogé, hier, par M. Athalin, juge d'instruction. Il ne le sera probablement pas davantage aujourd'hui.

Le juge sait à son égard une tactique qu'il est facile de deviner. Il entend le plus grand nombre possible de témoins, afin de réunir contre le prisonnier des preuves évidentes de culpabilité.

Ravachol fait preuve d'un très grand calme.

Il cause peu avec ses gardiens et paraît très rassuré sur le sort qui l'attend: "les travaux forcés", selon lui. On a mis la bibliothèque à sa disposition.

Comme Ravachol est sans argent, il doit se contenter de l'ordinaire de la prison.

Quand le directeur de la Conciergerie lui a rendu visite hier matin, Ravachol lui a dit que "ses gardiens faisaient trop de bruit avec leurs souliers."

—Vous devriez bien leur faire mettre des pantouffles, a-t-il ajouté.

Ce n'est point là, au reste, le seul côté "petit-maître" de l'implacable révolutionnaire; il a répondu en effet au directeur qui lui demandait s'il désirait du tabac:

—Merci, je ne fume pas; la fumée de la pipe de mes gardiens me gêne même beaucoup.

Puis il s'est inquiété de la façon "d'ouvrir les fenêtres, pour se donner de l'air."

Il a gardé ses vêtements, refusant ceux de la prison. On lui a seulement donné une chemise pour remplacer la sienne déchirée.

Un matelas aussi lui a été donné; mais ses gardiens sont ordre de le surveiller spécialement afin qu'il ne tente pas de s'étrangler.

Parmi les personnes entendues, hier, se trouvait la concierge de Ravachol et une voisine, Mme Dely. Ces dames ont confirmé les renseignements fournis précédemment par le marchand de vin dont la boutique est dans la maison de Saint-Mandé habitée par le terrible anarchiste.

Dimanche, jour de l'explosion de la rue de Clichy, Ravachol est parti de chez lui avec une valise. Quand il est rentré vers le milieu du jour, il avait seulement une canne.

Deux des anarchistes arrêtés, Mme Briquet et M. Hennequin, ont été remis en liberté, hier après-midi. Il est probable que d'autres prisonniers seront relâchés aujourd'hui. Mme Chaumartin a même été remise en liberté dans la soirée d'hier.

Il est presque certain que Ravachol, s'il n'est pas inferrogé, aujourd'hui, par M. Athalin, sera, néanmoins, confronté avec M. Perrusse et le jeune Pyl, qui ont vu le dynamiteur présumé de la rue de Clichy.

Un bienfait pour les femmes.—Le Creole Female Tonic est un sûr et prompt remède pour la cure de toutes les affections dont souffre particulièrement le sexe. Il rend la santé si elle est affaiblie. C'est un fortifiant et un régulateur de premier ordre. Il guérit les cas les plus graves, si anciens qu'ils soient. Il guérit tous les maux qui atteignent les organes.

Le plus violent mal de tête est infailliblement apaisé par le Preston's Head Ache; c'est l'effet garanti du remède. Il ne guérit pas tout; il n'est bon que pour les maux de tête. Il vaut son poids d'or. Faites-en l'essai.

Lisez toutes les annonces des médecines de printemps, et choisissez alors la Salsaparille d'Ayer, la meilleure pour purifier le sang.

TÉLÉPHONE..... 479.

F. LAUDUMIEY,

Entrepreneur de Pompes Funèbres,

No 175 RUE DU BAYOU,

Près Bienvenue.

Voitures pour mariages, soirées, etc.

31 fév—1an

LAROUSSINI.—Décédée, hier soir, mercredi 13 avril 1892, à 10 heures et quart, à l'âge de 65 ans, Mme URBAIN LAROUSSINI, née Louise Appolline Lasseuse. Les amis et connaissances de la famille sont respectueusement invités à assister à ses funérailles, qui auront lieu aujourd'hui, jeudi 14 avr 1892, à 4 heures et demie de l'après-midi, de sa dernière résidence, 235 rue Esplanade.

LAMOTHE.—Décédé hier à l'âge de 47 ans LÉON LAMOTHE, natif de Bondarroc, Basses Pyrénées, France. Ses amis et connaissances ainsi que ceux de ses frères Jules et François, et de son associé Antoine Gradigna, sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, à 4 heures P. M. de sa dernière résidence, 328 rue du Canal.

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans—Décédé, hier le 13 avril 1892 à l'âge de 47 ans le Sociétaire LÉON LAMOTHE natif de Bondarroc Basses Pyrénées France. Ses sœurs les Membres de la Société et particulièrement ceux de la catégorie du mois d'avril sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, jeudi, le 14 avril 1892, à 4 heures de l'après midi. Le convoi partira de sa dernière demeure rue Canal No 328.

Par ordre du Président, JOS BAYLE

A. LE FRANÇOIS, Secrétaire. 14 avril—1f

Salle de l'Association de Bienfaisance Mutuelle du Pelican

Les officiers et membres de cette Association sont par le présent requis de se réunir avec Badge à leur salle, No 51 rue Hercule, aujourd'hui jeudi 14 avril 1892 à 2 1/2 heures P. M. pour assister aux funérailles de leur frère LEON LAMOTHE, âgé de 47 ans, natif de France.

Par ordre de

A. L. TISSOT, Président.

ELIE LAMBERT, Secrétaire aux finances. 14 av—1f

L'Union Française—Messieurs les Directeurs et membres des sociétés ont priés d'assister aux funérailles de feu LEON LAMOTHE, membre de la Société, qui auront lieu aujourd'hui, à 4 heures de l'après midi. Convoi partira de sa dernière demeure No 328 rue du Canal.

FRANCOIS TUJAGUE, Président.

E. BOSSONEY, Secrétaire. 14 avril—1f

JENEVEIN.—Décédé mercredi après midi, 13 avril 1892 à 1 1/2 heure J. L. JENEVEIN âgé de 51 ans natif de Vroederdorf, Lorraine, et résidant de cette ville depuis des dernières trente quatre ans. Les amis et connaissances de la famille ainsi que ceux de son fils, Joseph Jenevein, sont respectueusement invités à assister au funérailles qui auront lieu cette après midi, jeudi, à 3.30 heures, de sa dernière résidence No 579 rue Red Peters près Célestin.

Les journaux de San Francisco, Cal. P ris, France, et Palmer sont priés de reproduire cet avis.

TO-KALON! TO-KALON!

Ne buvez rien autre chose, mais buvez le par. C'est le fameux To Kalon de

PAUL N. VERNEUILLE,

Brit. Agent,

199 rue Royale, coin Toulouse.

6 juil—

$250

Achèteront un PIANO NEUF à 7 1-3 OCTAVES chez

LOUIS GRUNEWALD & CIE, Limitee.

PIANOS ET ORGUES

LES PLUS BAS PRIX!

Conditions les plus avantageuses!

TOUS LES PRINCIPAUX PIANOS!

Steinway, Pirsel, Chickering, Knabe, Behmer, Mehr, Mehlin, Weber, Fischer, Schoninger, Sterling, etc. Musique et Instruments de Musique, en gros et en détail. S'adresser à

L. GRUNEWALD & CIE, Limitée, 18 Hercule et 127 Canal, 24 janv—1 an Nlle-Orléans.

DATE DE FONDATION, 1805

COMPAGNIE D'ASSURANCES — DE LA — NOUVELLE-ORLEANS.

New Orleans Insurance Company of New Orleans.

Etablie en 1805.

BUREAUX : 8 rue Carondelet, entre Canal et Commune.

J. TUYES, Président.
EDW. J. BOBET, Vice-Président.
J. WALLACE JOHNSON, Secrétaire.

Assure contre les risques de feu, de mer et de rivières, aux taux les plus réduits.

DIRECTEURS:

Edw. J. Bobet. Jules Tuyes.
Jules Andries. J. Dennecet.
M. Gally. J. P. M. Baquié.
J. W. Hincke. Jules. Fitet.
Hypolite Laroussini. L. Soardi.
Henry Denis. H. L. Taylor
17 mars—3m

$500 de Récompense!

Nous donnons la susdite somme pour tout cas de maladie de foie de dyspepsie, de mal de tête, d'indigestion, ou constipation que nous ne pourrons guérir avec les pilules végétales du Dr West pour le foie, lorsque les prescriptions seront suivies. Elles sont purement végétales et ne manquent jamais de donner satisfaction. Elles ont une couche de sucre. Les grandes boîtes contenant 30 pilules, 25 cents. Méfiez-vous des contrefaçons. Les véritables se vendent chez H. TUMA, No 11 rue du Camp, Nouvelle Orléans, La. 1er oct—1an Vert

JAPANESE PILE CURE

Cure assurée à hémorroïdes bons gouvernes. Externes, internes, aiguës ou saignantes, anciennes, chroniques, récentes ou héréditaires. Ce remède n'a jamais failli que l'on sache. $1.00 la boîte; 6 boîtes pour $5.00; envoi par la malle sous frais payés sur le reçu du prix de la commande. Une garantie écrite donnée à toute personne achetant 6 boîtes à la fois, pour guérir ou remboursement des $5 en cas de non guérison. Garantie donnée par Thomas F. Moore, Droguiste, seul agent, rue du Canal, 21, Nouvelle-Orléans, Lou. Remboursement distribués grat